

**LORS DE LA SOIREE DES VŒUX A LA POPULATION LE 14 JANVIER 2023
RAYMOND VIANDON, MAIRE DE LA COMMUNE S'EST EXPRIMÉ EN
CES TERMES AUX NOMBREUX PRESENTS A CETTE CEREMONIE
TRADITIONNELLE QUI N'AVAIT PAS PU AVOIR LIEU EN 2021 ET 2022
EN RAISON DE LA CRISE SANITAITE DUE DU COVID 19**

Mesdames, Messieurs, Chers Ruchelaises et Ruchelais,

Vous toutes et tous, anciens élus du Conseil Municipal,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes, Président du
Pôle d'Equilibre Territorial du Grand Libournais, cher Jacques Breillat,

Cher Daniel BARBE, Conseiller Départemental,

Monsieur le Commandant de la Communauté de Gendarmerie
Sauveterre, Monségur, Pellegrue, représenté par l'Adjudant Bruno
ACHARD, notre référent,

Monsieur le lieutenant Bruno ZAPPA Chef du Corps des sapeurs-
pompiers de Sauveterre de Guyenne,

Messieurs les Maires ou leurs représentants des Communes de
Blasimon, Mauriac et Mérignas,

*adresser un message amical de bon rétablissement à Jean-Marie Viaud
qui se remet d'un problème de santé.*

Le Père Christophe PICAUT, est retenu ce soir par ses obligations
sacerdotales. Nous l'excusons bien volontiers.

Au nom de mes collègues du Conseil Municipal et des agents
municipaux : soyez toutes et tous les bienvenus à cette cérémonie qui
nous a tant manqué en 2021 et 2022 et BONNE et HEUREUSE ANNEE
2023 !

Beaucoup de signaux sont au rouge en ce début d'année, dans le prolongement de 2022. Je ne citerai que les plus voyants, qui font l'actualité depuis de nombreux mois : guerre meurtrière aux portes de l'Europe, à haut risque pour l'ordre mondial, génératrice de difficultés dans beaucoup de domaines, augmentation exponentielle du coût de l'énergie qui obèrent les budgets des foyers, épidémies qui s'ajoutent, se superposent :

Covid, grippe, et bien d'autres sont désormais installés dans notre quotidien, nous nous habituons à les combattre ou, comme on dit, « à faire avec ... ».

Malgré tout, gardons l'espoir de jours meilleurs et ne nous laissons pas abattre.

Nos aînés en ont vu d'autres. En d'autres temps, pas très lointains, la France s'en est sortie par le refus du désespoir et la combativité de ses habitants. Rappelons-nous et prenons exemple.

Il y aura bientôt trois ans vous nous avez confié les rênes de la Commune. Les circonstances liées à la crise sanitaire qui sévissait à ce moment-là, ont constitué un frein important à la mise en œuvre de nos projets. Elus en mars 2020 nous n'avons pu nous installer dans nos fonctions que fin mai et il a fallu se résoudre pendant plusieurs mois à se contenter de gérer le quotidien, tout le pays était en panne. C'est la première fois que nous vous présentons nos vœux.

Le regretté Pierre Vaugon est décédé quelques mois seulement après notre élection. Nous pensons à lui. Récemment Joëlle Leboucher a démissionné pour raisons personnelles et c'est aujourd'hui Marie-Hélène Senelle qui occupe le poste d'adjoint devenu vacant. Je profite de cet instant pour remercier Joëlle pour son implication pendant 2 ans ½ au sein de la municipalité et également à la Présidence du Club des Abeilles Ruchelaises qu'elle aura marquée d'une forte empreinte. J'espère qu'elle pourra être remplacée prochainement afin que l'activité des Abeilles reprenne avec force et vigueur.

Nous nous sommes organisés petit à petit pour engager nos projets :

- En premier lieu l'Aménagement du Bourg, 2^{me} génération. Travail minutieux s'il en est, de longue haleine, nécessitant des temps de réflexion importants, beaucoup de rencontres avec les partenaires, un regard attentif sur nos capacités financières, la recherche d'aides auprès des pouvoirs publics : Conseil Départemental, Région, Etat, Europe. Nous voulons concilier la nécessité des objectifs du projet et les moyens financiers de notre Commune. L'exercice est complexe mais réalisable.

Pour parler du projet en deux mots : notre réflexion s'appuie d'abord sur une notion qui nous paraît essentielle : la sécurité, des piétons notamment.

Ensuite l'esthétique avec l'enfouissement des réseaux aériens, électricité, téléphone et ... fibre optique et le verdissement de certains secteurs pour mettre en valeur notre bourg. Vous pourrez voir les grandes lignes de tout cela, si vous le souhaitez, sur ce plan qui constitue à ce jour une esquisse de notre projet.

- Dans le cadre de la tranquillité, de la sécurité des personnes et des biens, de la lutte contre la délinquance, petite ou plus importante, nous avons mis en place avec la gendarmerie nationale, que je remercie pour sa précieuse collaboration, un réseau de vidéo-surveillance, dont les effets ont été immédiats, je peux le dire aujourd'hui, en souhaitant que cela dure.
- Afin de mieux faciliter l'accès au domicile de chacun nous avons décidé en 2021 de réformer totalement l'adressage, cette démarche étant devenue obligatoire depuis la loi du 22 février 2022 dite 3 DS.

Nous avons mis en œuvre un travail important, fastidieux, avec la Poste et nos propres moyens. Je profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement le chef de projet, Jean-Jacques

Barde, qui s'est totalement investi dans la mission que nous lui avons confiée, Laurence Robert notre secrétaire de Mairie et notre facteur, Pilou (Hubert Donzac à l'état civil) qui, tous les deux, bien que n'habitant pas Ruch, connaissent tous les recoins de notre Commune mieux que quiconque. Cette démarche s'est faite dans la concertation et beaucoup d'entre vous sont venus aux permanences que nous avons tenues les 2 et 3 septembre pour échanger sur le projet. La concrétisation se fera cette année. Nous venons de lancer une consultation pour la fourniture de plaques, poteaux et numéros.

Vous serez informés le moment venu, individuellement, de votre nouvelle adresse et de la prise d'effet.

- Nous attendons tous, impatiemment, la fibre optique. Le projet se met en place sur le territoire de la Communauté de Communes Castillon/Pujols sous l'égide de Gironde Numérique, établissement public départemental. Le calendrier de réalisation est tenu. En ce qui nous concerne les travaux sont en cours pour ce qui est des armoires techniques . Ceux concernant le réseau seront effectués en 2024.
- Afin de réduire la consommation d'énergie électrique nous avons prévu, comme de très nombreuses Communes, de diminuer l'amplitude horaire de l'éclairage public et de passer de foyers lumineux classiques aux lampes à Led beaucoup moins énergivores. Notre éclairage public est géré par le Syndicat Départemental d'Energie Electrique qui nous a proposé une étude comprenant la fourniture et la pose de boîtiers de commande (l'allumage et l'extinction étant actuellement gérés automatiquement en fonction de la luminosité extérieure) et de nouveaux éclairages à Led. Pour un gain (optimisé) de 2 000€ environ la dépense serait de 42 000€. La durée d'amortissement est simple à calculer : 21 ans.

Evidemment, nous n'avons pas accepté cette proposition, et, avec plusieurs Maires de la CDC, à l'initiative du Vice-Président Patrice Pauletto, nous travaillons sur une solution moins onéreuse et plus réaliste.

- Nous souhaitons vous parler également de l'Ecole, aussi vais-je passer la parole à Nathalie Lepetit, Vice-présidente du Syndicat de Regroupement Pédagogique Blasimon, Ruch, Mauriac qui siège avec Marie-Hélène et moi-même dans cette vénérable structure créée, fort judicieusement, il y a 40 ans et qui n'a pas pris une ride.
- Quelques nouvelles du Grilladou, le restaurant-bar communal, dont nous attendons la réouverture avec impatience. La nouvelle titulaire du bail, Nathalie PIAT, compte ré-ouvrir au mois de mai. Auparavant, la Commune, propriétaire des locaux effectuera des travaux, prioritairement de mise aux normes afin que l'établissement soit définitivement conforme aux règles d'hygiène et de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les formalités (marchés de travaux et financement) sont en cours.
- Au sujet de la voirie, comme vous le savez nous faisons tout notre possible pour maintenir en bon état notre réseau routier long de 25 kms en réalisant des travaux chaque année.

Beaucoup d'entre vous se posent la question de la fermeture de la voie communale n° 16 à Boulangey au pied de la colline du Terrier du Casse.

Croyez-moi, ce n'est pas de gaîté de cœur que le 11 février 2021 j'ai pris un arrêté d'interdiction de circuler sur ce bout de route qui permet d'accéder à la RD Castillon/Sauveterre. Si j'ai pris

cette disposition et l'ai maintenue jusqu'à maintenant c'est parce que les rapports des Bureaux d'Etudes Techniques qui ont étudié le phénomène géologique, cause des déformations de la route, nous le préconisent sans ambiguïté. En voici quelques extraits : je cite « ... *ce glissement de terrain est à l'origine de la fissuration et de la déformation de la voie communale n° 16 ... les glissements de sol sont amenés à se poursuivre ...* *Recommandations : sans délai, maintenir la fermeture de la voie communale n° 16 ...* Deux BET sont intervenus, le BRGM et le CEREMA. Tous deux ont donné les mêmes conclusions. J'ai alerté à plusieurs reprises Mr le Sous-Préfet de Langon. Je l'ai rencontré le 16 mars 2022 et lui ai remis un dossier complet. Je l'ai relancé à plusieurs reprises (le 29 novembre 2022 en dernier lieu) et reçu l'assurance qu'il s'en occupe avec le service concerné de l'Etat. A ce jour, je n'en sais pas plus. J'espère pouvoir vous en dire davantage prochainement, mais cela ne dépend que très peu de moi à ce jour.

- La Communauté de Communes a connu un changement de gouvernance en 2022 suite à la démission de Gérard César de la Présidence. C'est désormais Jacques Breillat, Maire de Castillon qui assume la Présidence. Je n'entrerai pas dans les détails de ce que représente désormais la CDC pour notre territoire et ses 31 Communes. Je veux juste vous dire que ses actions déjà importantes (au titre notamment de l'enfance et de la petite enfance, des séniors, du développement économique, du tourisme, de l'habitat, etc ... vont s'accroître dans le cadre d'une volonté commune des 46 élus de cette intercommunalité. *Je vais tout de suite passer la parole à son Président qui vous en parlera mieux que moi.*

- Enfin, je veux dire quelques mots sur le secrétariat de Mairie, sans lequel le Maire et ses collègues, enfin nous tous, ne sont rien. Laurence Robert a décidé de faire valoir ses droits à la retraite en 2023.

C'est tout à fait légitime mais cela constitue un évènement pour notre Commune tant sa présence depuis 3 décennies et ses grandes compétences exercées chaque jour, avec en prime sa bonne humeur et le sourire dont elle ne se départi jamais, nous semblaient définitifs. Vous avez remarqué que depuis plusieurs mois un nouveau personnage a fait son apparition au secrétariat de Mairie.

Il s'agit de Cécile Plissard qui est présente les jeudi et vendredi alors que Laurence est là les lundi, mardi et jeudi matin.

Cécile travaillera en solo à partir du 1^{er} septembre 2023 et à cette même date Laurence se consacrera à sa famille, à son vélo et aux autres activités auxquelles elle réfléchit certainement d'ores et déjà. Mais nous reparlerons du départ de Laurence et de l'arrivée de Cécile, le moment venu.

Voilà, j'en ai terminé. J'ai été un peu long mais j'avais beaucoup de choses à vous dire. Si je n'ai pas été complet n'hésitez pas à m'interpeller ou mes collègues adjoints et conseillers municipaux lors du moment festif qui va suivre, préparé par les élus du Conseil Municipal sous l'égide de Nathalie, Marie-Hélène et Pascal. Je les remercie bien sincèrement toutes et tous.

Bonne soirée, le buffet est ouvert !